

Les demandes d'accréditations doivent être envoyées **avant le lundi 05 août 2024** :

- *par mail* : tourdulimousin@wanadoo.fr - charlne.janiaud@tourdulimousin.com
- *par courrier* : Tour du Limousin Organisation - 142, avenue Émile Labussière
87100 LIMOGES - FRANCE

Les accréditations, badges et autres matériels seront disponibles **la veille du départ du Tour du Limousin - Périgord - Nouvelle-Aquitaine à la permanence** (**Stade de Beaublanc** - Parc des Sports de Beaublanc 87100 LIMOGES).

Attention : Tous les véhicules accrédités en course **doivent être équipés d'une radio** permettant de recevoir les émissions de Radio Tour. Pour bénéficier du prêt d'un équipement radio, vous devez le réserver dès maintenant, et pourrez faire équiper votre véhicule le jour de la permanence auprès de la société SCE Vitta, qui vous demandera un chèque de caution.

Utiliserez-vous un ou des récepteurs radio ? OUI NON Si oui, combien ?

Chasubles :

Cet équipement est **obligatoire** pour les photographes et les cameramen, **en course et à l'arrivée**. Un **chèque de caution de 20 €** vous sera demandé par l'organisation.

Chasuble attribuée : N° (à remplir par l'organisation)

Attention : La carte de presse étant **obligatoire** afin **d'accéder à la ligne d'arrivée** et en vue de **l'attribution d'une chasuble**, les personnes souhaitant en faire la demande mais n'étant pas titulaires d'une carte de presse devront **impérativement** prendre contact avec l'organisation (05 87 21 31 42) **avant le lundi 05 août 2024**.

Extraits du règlement :

- Tous les véhicules circulant à l'échelon course doivent être équipés d'un récepteur radio.
- Les monospaces sont **interdits** à l'échelon course.
- Les accréditations doivent être transmises par la rédaction en chef du média, il n'y aura pas de prise en compte pour les demandes individuelles.
- La photocopie de la carte de presse, ou A.I.J.C. ou A.I.P.S. est **obligatoire**.
- Chaque demande doit **impérativement** être munie du cachet de l'organe de presse.
- **Une réunion d'information** sur la sécurité sera organisée **la veille du départ à 14h00 à la permanence**.
- Aucune mention publicitaire autre que celle du média accrédité ou des sponsors de la course ne devra figurer sur les véhicules.
- Les copies de **l'attestation d'assurance**, du **permis de conduire** et de **la licence FFC** des pilotes doivent **impérativement** être jointes au dossier.
- Ensemble du règlement disponible sur : www.uci.ch (Rubrique Règlements > Épreuves sur route).

TÉLÉVISION - JOURNAL - RADIO - WEB - AGENCE

Nom du média :

Adresse :

CP :

Ville :

Tél :

Email :

Site Internet :

Type de média :

Presse Nationale

Presse Régionale

Radio

Presse Étrangère

Agence de photo

T.V.

Agence de Presse

Presse spécialisée

Site Internet

Presse Sportive

Presse Magazine

Presse Information

Presse Féminine

Presse Masculine

Presse Jeunesse

Journalistes / Techniciens / Pilotes :

NOM - Prénom	Fonction	N° de portable	N° de Carte de presse

Véhicules :

Type / Marque / Modèle	Immatriculation	Pilote